

REGLEMENT «SCOLAIRES»

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE DE LAND ART « PROTEGEONS LES CHAUVES-SOURIS ! »

- **Chaque classe participant au concours devra réaliser une œuvre collective éphémère dans un cadre naturel à base d'éléments collectés dans la nature (pierres, cailloux, plumes, brindilles, feuilles, glands, pommes de pin...)**
Plusieurs classes peuvent s'inscrire au sein d'un même établissement.
- **Chaque classe devra composer une œuvre représentant une ou plusieurs chauves-souris (possibilité d'ajouter un environnement, des éléments nocturnes, des messages....).** L'objectif est de se familiariser avec les chauves-souris de notre région afin de mieux les protéger. Cette démarche a également pour but de lutter contre les peurs des animaux nocturnes et par la même occasion de découvrir des actions de sauvegarde menées par le zoo et son association en faveur de la biodiversité locale.
- **Une photographie de cette œuvre éphémère devra être envoyée au service pédagogique.** Les meilleures réalisations seront destinées à être exposées sous verre dans le zoo durant toute la saison 2022.
- **La date limite de réception des photographies est fixée au vendredi 22 avril 2022.** Les photos reçues après cette date ne pourront pas être intégrées aux concours.
- **Le niveau scolaire sera pris en compte lors des délibérations** afin de récompenser une classe de maternelle, une classe d'élémentaire et une classe de secondaire. En fonction du nombre d'œuvres réceptionnées par niveau scolaire, le nombre de gagnants pourra être modifié et des prix « Créativité » pourront être également décernés.
- **Les classes gagnantes pourront visiter gratuitement le zoo des Sables** (entrée gratuite pour les élèves et les accompagnateurs de la classe, à raison d'un accompagnateur pour 4 enfants de maternelle et d'un accompagnateur pour 10 enfants de primaire et de secondaire).
- Les classes gagnantes seront prévenues par téléphone après les vacances de printemps. Les classes ne faisant pas partie de la liste des gagnants seront averties par courrier des résultats du concours. Des lots de consolation leur seront proposés.



ZOO
des
SABLES



Pour toutes vos questions concernant le concours, vous pouvez joindre :

Floriane Guibert
Zoo des Sables d'Olonne
Route du Tour de France
85100 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 95 95 03 40 / 06 80 63 24 52
Fax : 02 51 95 15 35
Courriel : fguibert@zoodessables.fr
Site internet : <http://www.zoodessables.fr>